

Décision

Générale

colonial

Décision n° 79-1462/SG/AI portant modification administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 79-1462/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
17 octobre 1972

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1972

Date du numéro
10 novembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}-Est rapportée la décision n° 71-990/SG/AI du 10 juillet 1971 autorisant M. Abdi Weirah Mohamed à exercer le commerce des boissons, licence de 5^e classe, dans le kiosque à tabac sis devant la gare, plateau du Serpent, à Djibouti.

Art. 2

—M. Abdi Weirah Mohamed est autorisé à exercer le commerce des boissons, licence de 6^e classe, dans le kiosque à tabac sis devant la gare, plateau du Serpent, à Djibouti.